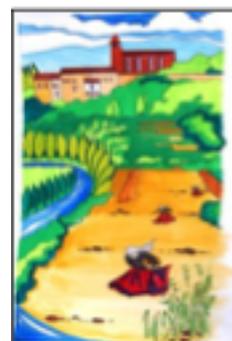




GIROUSSENS



Fête des lavoirs  
**Concours de Peintres dans la rue**



« Donner des couleurs au patrimoine »

L'Association Patrimoine Giroussens, avec les commissions extra-municipales « Patrimoine » & « Environnement » organise la 5ème fête des lavoirs le Dimanche 10 Juillet 2022. Parmi les différentes activités organisées durant cette journée, aura lieu un concours de peintres dans la rue.

## Règlement

### Article 1 – Les participants

Ce concours est ouvert à tous les peintres ou dessinateurs amateurs de tous âges. La participation à ce concours est gratuite et l'inscription est ouverte dès la publication du présent règlement et jusqu'au 1er Juillet 2022 inclus.

Les personnes intéressées peuvent retirer le Règlement et la demande d'inscription à la Mairie de Giroussens ou par téléchargement sur le site : <http://patrimoine.giroussens81.fr/> ou par courriel auprès des organisateurs ci-dessous mentionnés. La demande d'inscription remplie et signée doit être retournée à :

*Madame Dominique Lartigue  
La Pounche  
81500 GIROUSSENS  
ou par Courriel à : [dominique.lartigue@laposte.net](mailto:dominique.lartigue@laposte.net)*

### Article 2 – Date et lieu

Le concours se déroulera le Dimanche 10 Juillet 2022 de 9h à 17h dans les rues de Giroussens. Les participants se présenteront à la Mairie à 09H00 avec leur support. Le support sera estampillé par les organisateurs et un numéro sera attribué à chaque participant. Chaque participant effectuera son œuvre à l'emplacement de son choix, dans les limites du village de Giroussens intra-muros.

A l'issue de la journée, à 17h au plus tard, les œuvres seront déposées place de l'Échauguette pour être exposées et soumises aux délibérations du Jury, constitué et présidé par Katia Villard, artiste peintre giroussinaise. Les résultats seront proclamés Place de l'Échauguette le 10 Juillet à 18H00.

### Article 3 – Matériel et technique

L'œuvre est réalisée sur un support vierge et dans le temps imparti. Le format est libre (minimum format A4) et toutes les techniques picturales sont admises.

Chaque participant devra être muni de son matériel nécessaire à la bonne exécution de son œuvre : chevalet, chaise, nécessaire de dessin ou de peinture.

Chaque participant est seul responsable de son matériel et de ses œuvres pendant la durée du concours.

#### **Article 4 – Thème**

L'œuvre doit s'inspirer du patrimoine de Giroussens intra-muros (petit patrimoine bâti, lavoirs, habitations, église, vues du village...)

#### **Article 5 – Prix du concours**

Ce concours entrant dans le cadre d'animations plus large de la Fête des lavoirs de Giroussens, l'auteur de l'œuvre classée première par le Jury recevra le Grand Prix des Lavandières de Giroussens 2022. Des prix honorifiques et symboliques seront également remis à l'issue de la journée.

#### **Article 6 – Propriété des œuvres**

Le participant reconnaît être l'auteur et être pleinement propriétaire des droits sur l'œuvre remise au concours. Une exposition publique à la Mairie de Giroussens des œuvres ayant concouru sera organisée ultérieurement par l'Association.

Les organisateurs se réservent le droit d'éditer à titre non commercial, et en citant l'auteur, toute œuvre leur étant remise dans le cadre de ce concours, et ce par tout moyen d'édition à leur convenance: presse, revue, site Internet ...

#### **Article 7 – Le règlement**

La participation à ce concours implique une totale acceptation de son règlement.

Les organisateurs se réservent le droit d'interrompre, d'annuler ou de modifier ce concours si les circonstances l'exigent.

Le jury ne retiendra aucune œuvre qu'il jugerait contraire à l'ordre public, à la loi ou aux bonnes mœurs, à caractère injurieux, diffamatoire, xénophobe, négationniste ou portant atteinte à l'honneur ou à la réputation d'autrui, incitant à la discrimination, à la haine d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de leur orientation politique, religieuse ou sexuelle.

Une seule œuvre par participant sera retenue pour concourir à la désignation des prix.

Nota : A l'issue du Concours les participants, qui le désireront, pourront faire don de leur œuvre à l'Association Patrimoine Giroussens en vue d'une vente aux enchères ultérieure, intégralement au profit de la restauration de l'Église Saint-Salvy de Giroussens.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter l'organisation :

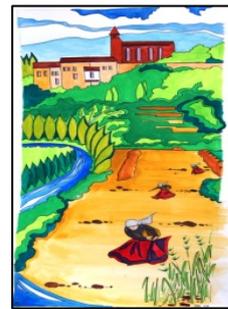
au 06 88 03 86 60 (HR) ou [dominique.lartigue@laposte.net](mailto:dominique.lartigue@laposte.net)



Mettre la Mémoire à l'abri du Temps

<http://patrimoine.giroussens81.fr/>

GIROUSSENS



## Fête des lavoirs Dimanche 10 Juillet 2022

Concours de Peintres dans la rue  
« Donner des couleurs au patrimoine »

### Bulletin d'inscription

*Cadre réservé aux organisateurs*

**Reçu le**

**N°:**

Nom :	
Prénom :	
Date de Naissance :	
Adresse	
Téléphone :	
Courriel :	

Je souhaite participer au concours de peintres dans la rue  
« Donner des couleurs au patrimoine »  
**le Dimanche 10 Juillet 2022 à Giroussens.**

**En cas de renonciation, je m'engage à prévenir les organisateurs au plus tôt.**

Pour le déjeuner du 10 Juillet les 2 restaurants giroussinains proposent une « formule Fête des Lavoirs » à 12 €

Sur réservation à l'avance obligatoire au **05 63 41 63 90** (Le Girou) OU au **05 67 67 45 84** ( L'Echaugnette)

A : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_  
*Signature (précédé de la mention « règlement du concours lu et approuvé »)*

A déposer ou à retourner **avant le 1er Juillet 2022** inclus à :

Mairie de Giroussens / Association Patrimoine  
Concours de peintres dans la rue 2018  
81500 GIROUSSENS

ou

**Par courrier à :** Madame Dominique Lartigue  
La Ponche  
81500 GIROUSSENS  
Par courriel à :dominique.lartigue@laposte.net